Violences dans des zones urbaines de Port-au-Prince
Note de situation No.1, 08 juin 2021

Les principaux gangs armés de la troisième circonscription de Port-au-Prince s'affrontent depuis le début du mois de juin 2021 sur fond d'impuissance de la Police Nationale d'Haïti. Cette guerre des gangs a fait aussi d'innocentes victimes en provoquant des pertes en vie humaine, des blessés, l'incendie de maisons et de véhicules à Martissant ainsi que le déplacement de nombreuses familles cherchant refuge sur des places publiques et dans d'autres espaces inappropriés dans la commune de Carrefour. Parmi les déplacés, il est recensé des personnes âgées, des personnes handicapées, des femmes enceintes et des enfants fuyant la colère des belligérants dans les zones du conflit. De plus, cette situation a entrainé une paralysie totale des activités dans le vaste quartier de Martissant, à l'entrée sud de la capitale, et dans les environs : la route nationale numéro 2, reliant Port-au-Prince au grand Sud (quatre départements en tout), est impraticable, le commerce, les entreprises, les églises et les écoles ne fonctionnent pas.

Le dernier bilan établi par OCHA fait état de 260,000 personnes affectées et de 5,600 de déplacés dont 32% d'enfants répertoriés au principal centre d'accueil, à savoir le Centre sportif de Carrefour. Ce bilan risque d'augmenter puisque les affrontements se poursuivent dans un contexte déjà délicat marqué par la flambée des cas d'infection au coronavirus et le déroulement d'une saison cyclonique réputée active. L'assainissement, les abris, l'accès à l'eau potable et à la nourriture sont des besoins prioritaires.

Grâce à sa présence sur le terrain, la Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti (FEPH) participe aux efforts de coordination avec la Mairie de Carrefour, le Comité communal de protection civile et d'autres partenaires en vue d'apporter un soutien aux familles vulnérables à deux (2) niveaux :

a- Réponse aux besoins immédiats
    - Distribution d'eau, de kits alimentaires et d'hygiène
    - Distribution de vêtements, de chaussures et de literie
    - Distribution de jouets aux enfants (en lien avec l'appui psychosocial).

b- Réponse aux besoins de relèvement
    - Appui à la poursuite de la scolarisation des enfants
    - Appui au retour en province et aux activités génératrices de revenus.

A chacune des phases de la réponse, il est prévu des activités visant la limitation de la propagation de la pandémie du coronavirus (Sensibilisation et distribution de matériels de prévention), la protection de l'enfant (sensibilisation pour la surveillance des enfants et suivi des cas de maltraitance et d'abus sexuels) et le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant. Ces interventions devront s'étendre aussi au Bel-Air, à Cité Soleil, à Tabarre Issa et à Delmas où des centaines de famille sont victimes de déplacements forcés à cause des actes de violence.

La FEPH profite de cette occasion pour remercier tous ses partenaires pour les mots de soutien qui lui ont déjà été adressés et qui l'encouragent dans sa mission d'appui au secteur éducatif haïtien. Elle se tient à leur disposition pour répondre à leurs questions ou coordonner des actions conjointes.

-Fin-